à garder

hydropisie

Orleans le 11 7bre 1783

N° 33

ACADEMIE ROYALE DE CHIRURGIE

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

Monsieur

peut Estre ne vous Rappellez vous pas qu'en soixante neuf une femme de cette ville fit un voyage a paris Et vous Consultta sur un ventre volumineux quelle portoit depuis bien du temps, vous lui assuratez alors que cetoit une ascite Et l'engageatez a ne se determiner a la ponction qu'en cas quil surviendroit une forte oppression, Elle a suivie votre Conseil, Elle a veu sans autres incommodité que celle ocasionnée par le poids de son ventre. cinq a six ans apres son voyage Ce volume Enorme a disparu En deux jours par une Evacuation Copieuse d'urine Et par l'eruption d'une tres grande quantité de sueur. on Croyoit Estre debarassé pour toujours de cette maladie mais bientost cette Capacité a Eté Remplie. au Commencement de Cette Cette femme fit une Chute sur les genoux, la tumeur avoit tant detendüe inferieurement quelle fut froissée il En Resultat un Escare gangreneux, C'est alors que je fus appellé, lepoque Est a peu pres du 15 d'aoust dernier, on l'a pensée depuis avec le storax Et l'eau de vie Camphrée, au moment ou nous allions Estre delivré de toute la pourriture le sept de Ce mois au matin avant l'heure ordinaire du pansement on vient m'avertir que le ventre de ma malade Etoit Crevé, j'i Courus j'apperçus En Effet un pertuis qui avoit laissé sortir vingt pinte d'eau, je Cru devoir moderer l'evacuation mais la malade voulut se Coucher la Charpie tomba, Pendant qu'on vint me chercher Elle En Rendit Encore vingt a vingt deux pintes, je me servis Encore de Charpie, il Est Encore sortie le lendemain huit a dix pintes deau, de maniere qu'au Total on peut Compter sur Cinquante pinte bien mesurées.

VII 1813

ARC 57 n° 160

Cette liqueur est fort claire sans aucune odeur, je presume quelle etoit contenue dans un kiste, je serois tenté de croire que c'est un rein qui en a fourni la matiere, ce qui me le fait conjecturer c'est cette premiere evacuation par les couloirs ordinaires, vous pouvez bien mieux en juger que moi Monsieur si j'ai pris la liberté de vous interompre c'est pour m'instruire, j'ai souvent entendu dire a feu Mr Rivasseau mon predecesseur que quand il vous faisoit part de quelque faits extraordinaires cela ne vous faisoit aucune peine,

La malade qui fait le sujet de ma petite observation est actuellement dans une extreme foiblesse, je la soutiens avec les nouritures ordinaires comme il est sujet au devoyement je lui fais prendre du riz soulé de bouillon, elle prend matin et soir un demi gros de teriaque dans un peu de vin d'alicante et dans la journée quelque verrée de decoction de kinkina en bois, je ne scai trop si je puis conter sur son retablissement.

J'ai l'honneur d'etre avec le plus profond respect

Monsieur

Votre tres humble
et tres obeissant serviteur
Moireau chirurgien de
l'hopital general